



## L'Aquitaine veut "inventer le photovoltaïque de demain"



**A l'initiative de son président, Alain Rousset, le Conseil régional d'Aquitaine souhaite créer des chaires d'excellence et vient d'attribuer 400 000 euros à l'Institut Polytechnique de Bordeaux (Bordeaux 1) pour financer les équipements liés aux travaux de recherche du Professeur Georges Hadziioannou.**

Ce Grec de 57 ans, de renommée internationale, s'appuiera sur une équipe d'une cinquantaine de personnes pour "*inventer le photovoltaïque de demain*" selon les mots d'Alain Rousset. Il s'agira notamment de **remplacer les matériaux minéraux comme le**

**silicium par des matériaux organiques pour la fabrication de cellules photovoltaïques.**

Le budget du Conseil régional d'Aquitaine consacré aux « enjeux climatiques et énergétiques » est passé de 5 millions d'euros en 2008 à 23 millions d'euros en 2009 avec notamment le développement des chaudières biomasse, la structuration d'équipe de recherche sur le photovoltaïque organique et l'émergence d'une filière industrielle autour du photovoltaïque. Forte de ses potentiels naturels et industriels, l'Aquitaine se positionne en leader sur les filières bois énergie et photovoltaïque.

C'est 2ADI, l'agence de développement économique de l'Aquitaine qui a pour rôle principal d'accompagner tous les projets d'entreprises dans leur phase de création, de développement et d'implantation. Soutien actif aux Pôles de compétitivité aquitains, 2ADI conduit des actions en faveur de l'industrie régionale dans son ensemble.

Pour finir l'Aquitaine et 2ADI, ainsi que les 8 autres membres du réseau Ecoterritoires ont signé une charte d'engagement à l'occasion du Salon des Energies Renouvelables, le 17 juin dernier à Paris.

Cette charte est un engagement technique des territoires pour mettre en œuvre **un dispositif opérationnel d'accompagnement particulier auprès des entreprises liées à la croissance verte.**

Tout d'abord un engagement à développer un écosystème favorable aux entreprises du green business (mise en place d'infrastructures / équipements dédiés ; politiques d'appels à projets / marchés publics incitatifs ; mobilisation d'aides financières spécifiques ; mise en réseau des éco-entreprises).

Il s'agit aussi d'un engagement à mobiliser une expertise particulière dans l'accompagnement et la mobilisation de financements spécifiques pour le développement des projets Green (subventions, capital risque, capital développement).